Le Montillotois

Des framboisiers aux meurgers

Août 2016 - N°10

mot du maire

Cette année le printemps et le début de l'été ont été particulièrement froids et bien arrosés. Même si notre village n'a pas souffert de ce dérèglement climatique, nos jardiniers et surtout nos agriculteurs vont en souffrir financièrement et c'est bien malheureux.

Un gros dossier sur le SCOT * est en discussion (aménagement du territoire) La mairie a organisé 2 réunions pour se projeter sur les projets des uns et des autres. A la première réunion étaient invités les agriculteurs, ils étaient tous présents (12) ils ont bien compris les enjeux du SOTT à tel point qu'ils souhaitent d'autres réunions. La 2ème réunion à laquelle les artisans et commerçants de la commune étaient invités, seule une personne était présente. Nous devons comprendre que c'est en parlant de nos problèmes que nous pouvons défendre notre village. Lors de la 3ème réunion à laquelle la population sera invitée, je souhaite vivement que les amoureux du village se manifestent.

Je vous souhaite un bel été et espère votre présence lors de tous les événements festifs ou autres pour montrer que Montillot conserve une belle dynamique.

Pierre Diaz

** Voir explication page 2*

© P. Diaz

salon des arts 2016

Pour ce 6ème «Salon des Arts», Brosses et Pinceaux s'est offert le luxe d'inviter deux invités d'honneur, peintres animaliers, qui ont étonnés bien des visiteurs par le réalisme extrême de leurs oeuvres. Le vernissage a été un succès, et la salle bien remplie! Messieurs Villiers et Caulet , nous ont fait le plaisir de venir y assister et nous ont vivement encouragés à poursuivre l'aventure.

Notre challenge, cette année, était de faire aussi bien qu'en 2015, année ou nous avions battu les records de fréquentation du Salon; Et bien, mission accomplie! Grâce aux super-articles dont l'Yonne Républicaine nous a gratifié, et à la radio France Bleue , les amateurs de peinture et de sculpture sont venus très nombreux (Plus de 80 dans la seule journée du dimanche!) et souvent de loin, comme ce talentueux peintre anglais qui a traversé le «channel» pour exposer à Montillot! Espérons que le Brexit ne le dissuadera pas de revenir l'an prochain...
Nous avons donc, en 2016, une fois de plus remonté le curseur: L'année 2017 devra se montrer à la hauteur!

M.B.

© P.Diaz

MAIRIE DE MONTILLOT
11 rue des Framboisiers - 89660 Montillot
Tél. 03 86 33 48 52
Mail : secretariat.mairie@montillot.fr
www.montillot.fr

Horaires des permanences :
Mardi et vendredi, le matin sur rendez-vous, l'après-midi de 14h à 17h.

QU'EST CE QU'UN SCOT ?
(SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)

C'est un document d'Urbanisme, il vient d'être lancé par le PETR (Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural du Grand Avallonnais).

Le SCOT intervient dans les domaines suivants :

> Besoin des habitants
> Développement économique
> Agriculture / Sylviculture
> Développement Touristique
> Environnement et Energie
> Paysage et Cadre de Vie

Sur tous ces sujets un diagnostic est réalisé et des prospectives sont élaborées.

Le Scot se décline en 3 étapes

1 > Le Diagnostic (partager une vision du territoire, des problématiques et enjeux d'aménagement et de développement)

2 > Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)(Définir une stratégie d'aménagement et de développement pour les 20 prochaines années, répondant aux enjeux)

3 > DOO (Traduire la stratégie et l'aménagement en orientations et mesures applicables sur le territoire)
Le SCOT n'instruit pas le droit des sols (au demandeur d'un permis de construire par exemple) par contre le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) doit être compatible avec lui.

Le SCOT fixe le cadre, les orientations, selon lequel les communes ou communauté de communes vont évoluer pour atteindre des objectifs négociés au préalable.

Pourquoi une concertation auprès de la Population ?

La démarche d'élaboration du SCOT est une démarche concertée : les élus sont partis prenantes dans sa réalisation. Les élus sont invités à exposer et à débattre de ce qui semble essentiel, incontournable et/ou nécessaire au développement de la commune à court terme, moyen et long terme.

Un diagnostic permettra de dégager les enjeux opportuns pour faire avancer les territoires. Toute remontée d'information liée à des soucis que peut rencontrer votre population, par exemple, doit être mentionnée.

Il est indispensable de notifier d'éventuels projets, naissants ou envisagés, sur notre commune, pour prise en compte. Il est juridiquement et économiquement plus adroit de prendre en compte un projet qui ne se réalisera pas, que de réaliser une mise en compatibilité du SCOT (procédure 2 à 3 ans). Venez en Mairie nous faire part de vos projets, nous allons rédiger un document qui sera présenté à la Communauté de Commune de l'Avallonnais du Vézélien et du Morvan afin de défendre notre territoire.

Deux réunions ont déjà été organisées avec les agriculteurs et les commerçants et artisans de notre village afin d'échanger et de communiquer sur le SCOT.

A l'issu de ces réunions des projets ont été évoqués et seront pris en compte dans notre recueil.

URBANISME – MONTILLOT EN SITE CLASSÉ ET INSCRIT

Pour tous travaux envisagés sur des bâtiments, agrandissements, démolitions, constructions ainsi que dans les milieux naturels, élargissement d'un chemin, arrachage de haie, coupe d'arbres isolés, coupe à blanc des autorisations ou des permis de construire sont à demander.
Une procédure est à respecter avant de déposer les formulaires administratifs, pour ce faire les services de la municipalité sont à votre service pour vous communiquer les informations.

Madame l'Inspectrice des Sites et Madame la Responsable de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement du Territoire et du Logement tiennent des permanences une fois par mois à la Mairie de Saint-Père-sous-Vézelay, elles sont habilitées à instruire les dossiers.
En cas de procédure non respectée des amendes peuvent aller de 30 000.00 à 300 000.00 euros et de 6 mois à 2 ans d'emprisonnement.

© P.Diaz

Sortie Forestière

Les comités des fêtes de Montillot et Brosses ayant le même président en la personne de Rémy Vincent, une journée découverte de la forêt fut organisée par ces deux comités le 28 mai sous la houlette de Caroline Merret, agent de l' O.N.F. Avec un départ à Brosses, la promenade a commencé sous la pluie mais n'a pas empêché les commentaires très intéressants de notre guide passionné par son métier. Pique-nique tiré du sac à la cabane de chasse de Brosses puis retour par Montillot sous le soleil revenu…

Une sortie Canoë devait avoir lieu le 12 juin dans le même objectif de réunir les deux comités ; malheureusement encore une fois la météo nous a contraint à abandonner ce projet, la base de Saint-Père étant fermée pour raisons de sécurité ; une trentaine de participants furent donc déçus de ne pas pagayer ; une prochaine fois !!!!

F.P.

© P.Diaz

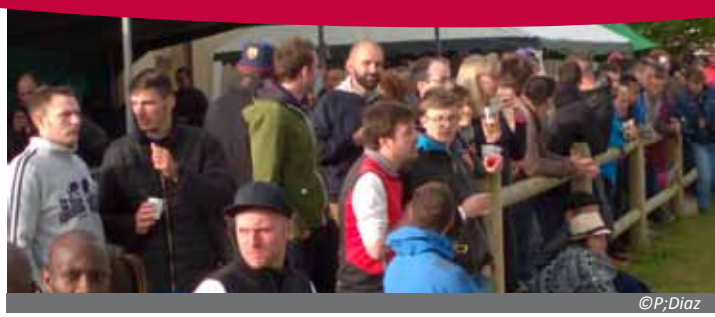
©P;Diaz

Tournoi de Pentecôte

Fidèle à sa tradition sportive du club de football le tournoi Joël Henoque s'est déroulé le week-end end de Pentecôte. Les équipes habituelles étaient présentes et même si l'équipe première du club a perdu la finale au penalty la bonne humeur était de mise tout au long de ces deux jours et pour le repas du dimanche soir qui a fait salle comble.

F.P.

Voyage des Toufous

Le club de Toufous a organisé sa petite sortie annuelle , cette année : visite très intéressante des établissements du Borvo à Chemilly sur Yonne où l'élevage du saumon nous a été relaté par une guide très avisée ; repas sur la belle place de la cathédrale de Sens ,puis la pluie cessante a permis la visite du parc de moulin de tan avec découverte des fleurs tropicales de la serre . sur le chemin du retour visite également commentée de l'élevage d'escargots à Armeau (ou héliciculture) accompagnée d'une dégustation.

F.P.

Repas de l'amitié

Le club de l'amitié a organisé son repas gastronomique, cette année le choix du bureau s'est porté sur l'auberge des Chenets à Valloux où l'excellence est de mise tant au niveau de la saveur des mets que de leur présentation.
Bonne ambiance donc en ce premier jour de chaleur.

F.P.

EXPO ET CONCERT BRASSENS : PARI GAGNÉ !

Les Amis de Georges en collaboration avec Les Toufous et la municipalité ont toutes les raisons d'être satisfaits de leur initiative.

En effet l'exposition «Un instant de Brassens» a enchanté les visiteurs par la qualité des documents et des objets exposés relatant la vie du poète.

Le point d'orgue de cette manifestation a été le concert du samedi soir 16 avril avec à l'affiche Yves UZUREAU et ses musiciens pour une interprétation «revisitée» des chansons de Georges Brassens.
Ce fût un très grand moment, les applaudissements un peu timides au tout début du concert ont vite fait place à d'autres beaucoup plus exaltés. Quel plaisir de voir une salle comble (240 spectateurs) debout pour une «standing ovation» à la fin de la représentation.
Souhaitons que d'autres manifestations de cette qualité puissent nous enchanter dans un avenir proche.

B.C.

Yonne tour sport

Le lundi 11 juillet La caravane de » Yonne Tours sports « s'est arrêtée « à Montillot .Organisé par le Conseil départemental et encadrée par des professionnels, cette manifestation s'est adressée aux enfants : animations sportives et ludiques ont amusé nos petits toute la journée. Près de 400 enfants ont participé à celle-ci. La coopérative scolaire a tenu une buvette tout au long de la journée, toutes nos Mamans avaient préparé de bons gâteaux pour nos bambins et cette agréable journée s'est terminée sous le soleil.

13 JUILLET

Comme l'an passé, un repas champêtre a eu lieu sur la place avec participation d'un orchestre qui vous fera danser et retraite aux flambeaux pour les plus petits.

Le Coin des écoliers

La kermesse

Cette année, à cause de la météo capricieuse, la kermesse du SIVOS des Deux Rivières s'est déroulée à la salle des fêtes de Givry.
C'est dans une ambiance conviviale que les enfants et leur famille ont participé aux divers jeux installés pour l'occasion.
Puis avant de reprendre tous en coeur la chanson «On écrit sur les murs», chaque écolier à reçu un joli livre.
La soirée s'achèvera par un chant d'au revoir dédié au «Maître Arnaud» (Duplessi), qui par la fermeture de la classe de Blannay, quitte le SIVOS à la rentrée prochaine. *C.C.*

Le forum des associations

Organisé le 10 septembre 2016

Compte-rendu de la réunion du 23 juin 2016

- Accueil des participants : un tour de table est fait et chaque participant fait une présentation détaillée et intéressante de son association ainsi que de ses motivations.

- Mme Prévost développe le projet de ce forum, à savoir renforcer les liens entre les villages des 18 communes concernées du Vézelien, faire connaître l'activité de ces associations et éventuellement recruter de nouveaux adhérents. Il est constaté que ces activités sont très variées et que chacun peut trouver un intérêt dans quelques domaines que ce soit (sports, art, détente etc.…) Il ressort également un besoin de bénévolat en appui à ces associations. Chaque participant a manifesté un vif intérêt pour ce forum.

- Différentes idées sont retenues pour l'organisation de cette journée :
  > Présentation d'un diaporama de photos sur les manifestations des associations
  > Création de badges et d'étiquettes pour faire connaître les participants
  > Participation des pompiers volontaires de Vézelay
  > Invitation du crédit mutuel, de Groupama et des élus.

- Madame Prevost rappelle l'organisation de la journée du 10 septembre
  > Installation des stands à partir de 8 h (café offert par la municipalité)
  > Ouverture du salon à 10 h jusqu'à 17 h (un pot des associations aura lieu avec les élus des communes concernées)
  > Les associations de Montillot proposeront une buvette et une collation

- Une large publicité sera faire sous forme de flyers, affiches, annonces sur l'Yonne républicaine, France bleue, site internet, bulletin municipal et inscription sur le site : mail89.fr etc.…

- La date d'inscription est modifiée et avancée au 31 juillet afin de permettre une organisation plus efficace ; cette inscription est gratuite.

- Il est enfin rappelé que la Mairie de Montillot est centralisatrice de toutes les informations. secretariat. mairie@montillot.fr.

La page du conseil
Informations municipales

- résumé du conseil municipal du 23 février 2016 -

• Devis travaux voirie

Le Maire présente au conseil municipal les devis reçus pour les travaux de voirie 2016 ; après étude de ces devis celui de la C.C.A.V.M. est retenu pour les routes ci-dessous :

- Route de la Croix Blanche- Rue de la liberté
- Vaudonjon - Croix Blanche (intersection)
- route de la croix des bois
- place de la mairie

Ces devis s'élèvent à 22 800.00 €

• Questions diverses

Lagunage : le maire donne lecture du compte-rendu de la visite du lagunage du 02/02/2016 effectué par la mission d'Assistance Technique du Conseil départemental; il s'avère que la conclusion est très positive et les résultats permettent de satisfaire pleinement la norme de rejet imposé.

Travaux logement de la poste : Il est fait un état des travaux du logement de la poste qui seront terminés pour fin février. Les conseillers demandent qu'un état des lieux soit réalisé. Contact sera pris avec le locataire.

Travaux station de pompage :
M. Amores explique aux conseillers que suite aux défaillances de deux pompes à la station d'épuration dues à un incident de désamorçage VEOLIA prend une part des responsabilités en fournissant gratuitement une pompe et demande que des mesures correctives soient mises en place afin que cela ne puisse plus se reproduire. Le conseil donne son accord pour des travaux de conformité.

Devis travaux
Le Maire pour information donne le montant de quelques devis à savoir :

- Busage à l'entrée du pays
- Réfection d'une partie du tout à l'égout (sur une longueur de 6 m)
- Remplacement portes et fenêtres (poste et cantine)
- Réfection d'un chemin à la Bertellerie

L'accord pour ces devis sera donné lors du vote du budget primitif 2016.

Stage HIP HOP Breakdance : Monsieur le Maire fait part d'une demande de stage
de danse de Hip Hop de l'UDMJC 89 s'adressant aux ados de la commune ou commune proches ; cette association souhaiterait utiliser la salle de Montillot pendant les vacances d'avril et sollicite une participation de la commune. Le conseil donne son accord à la majorité sauf une abstention. pour valider la gratuité de la salle afin de promouvoir les activités pour les ados en zone rurale mais ne donne pas suite à la demande de subvention.

- résumé du conseil municipal du 5 avril 2016 -

• Approbation compte-administratif et compte de gestion 2015

Mme Prevost Catherine donne le détail des comptes administratifs 2015 pour la commune et le service de l'eau.
Ces comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité ainsi que les comptes de gestion dressés par la Trésorière d'Avallon.

• Budget primitif 2016

Monsieur le Maire donne le détail des prévisions budgétaires examiné préalablement en commission des finances:
Le budget 2016 s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 274792.04€ et en section d'investissement à la somme de 42103.48€. Les conseillers municipaux votent ce budget à l'unanimité.

Vote de subventions : il est attribué la somme de 250.00€ par association. Un courrier sera envoyé à chacune d'elle pour expliquer la raison de cette baisse. Il est rappelé le montant de locations des deux salles.

Vote des taux des 4 taxes : à l'unanimité les conseillers décident ne ne pas augmenter les taux des taxes

• Service des eaux

Le budget 2016 est voté pour 48572.00€ en dépenses et pour 55639.59€ en recette pour la section d'exploitation . Il s'équilibre à la somme de 25182.21€ en dépenses et recettes d'investissement.

• Eclairage public

Une étude a été réalisée par le S.D.E.Y. sur le réseau d'éclairage public. 42 points lumineux sont vétustes . Les conseillers étudient les différents devis proposés. Une décision sera prise à la prochaine réunion.

• Modification règlement de la salle des fêtes

Suite à la réunion de la commission salle des fêtes , il est proposé de modifier le règlement intérieur.
- Le problème du nettoyage de la salle est soulevé : un chèque de 100€ de caution pour le ménage sera demandé à chaque location. La secrétaire devra avertir les personnes chargées de l'état des lieux à chaque location.
- Le problème des déchets ménagers est également évoqué, il faudra sensibiliser les locataires à la gestion du tri. Pour ce faire, 5 sacs seront distribués par location en plus de l'accès aux poubelles.

- La serrure de la porte d'accès à la salle sera changée.
- Abonnement Criquet pour publicité : 450€ x 3 = 1350.00€. Les conseillers trouvent cette prestation trop onéreuse et ne valident pas cette proposition.
- Un devis pour un panneau de publicité à l'entrée du village a été demandé.
- Il faudra prévoir un signalement pour la 1ère marche des escaliers internes.
- Les vitres seront faites par une entreprise.

• Coupe tournoi de foot

50 € seront attribués au club de football pour l'achat d'une coupe pour le tournoi de Pentecôte.

• Poste d'adjoint technique territorial 1ère classe

Mme Quillet Marie-Claude peut prétendre à un avancement de grade au poste d'adjoint technique 1ère classe conjointement avec son emploi au SIVOS des deux rivières. La création de ce poste est adoptée à l'unanimité.

• Taxe raccordement réseau assainissement

Cette taxe avait été fixée à 1500.00€; les conseillers trouvent ce montant un peu élevé et valident la somme de 500.00€ avec obligation de raccordement dans le regard par le pétitionnaire; une vérification sera faite par la mairie.

- résumé du conseil municipal du 3 mai 2016 -

• Travaux logement communal (rue des framboisiers)

Le locataire a remis ses clefs et a quitté l'appartement le 30 avril ; une visite a eu lieu avec la commission travaux et l'état des lieux a été réalisé le soir ; considérant que le logement a été rendu propre, la caution de 100 € sera rendue à Monsieur Delaplace ; néanmoins ce logement est à rénover, il existe des problèmes de fuites sur le toit. Trois entreprises seront contactées. Les travaux suivants sont décidés : réfection des chapes, papiers peintures, aménagement de la cuisine et bloc lavabo, remise aux normes de l'électricité. Les diagnostics devront être réalisés avant de procéder à une nouvelle location.

• Décision des travaux d'éclairage public

Monsieur le Maire donne le rapport de sa visite avec Mme Fabre, trésorière à Avallon concernant la capacité d'emprunt et de remboursement de la commune. Considérant le faible potentiel communal et l'urgence des travaux de rénovation du logement les conseillers décident d'attendre la rentrée pour prendre la décision finale.

• Etat d'avancement O.G.S.

Monsieur le Maire donne le rapport de la réunion des maires qui s'est tenue le 29 avril concernant le classement et la réorganisation des orientations du programme d'actions (axes de la politique Grand site du MEDDE : ministère écologie, du développement durable et de l'énergie):

- gestion durable des lieux classement UNESCO
- restauration qualité paysagère

Il est nécessaire de valider les dossiers pour trouver des fonds . Un projet de marche avec toute la population convergente vers Vézelay est à l'étude.

• Informations sur le compte de charges de la chaufferie des bâtiments

Mme Prevost donne connaissance du compte de charge réalisé pour le chauffage des bâtiments et des locations.

• Informations sur le SCOT (schéma de cohérence territoriale) ET PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Des informations sont données par Mme Prevost suite à la réunion du 18 avril.

- enjeu et révision du territoire pendant les 20 ans
- comment la commune se projette pour les 20 ans prochains
- nécessité de former groupe de travail pour effectuer un projet papier. Délimiter les
zones d'urbanisme (problème de dents de creuse)
- recensement des réseaux d'assainissement des réseaux électriques
-recensement des permis de construire sur 5 à 8 ans.

• Demande de subventions

UNA : 1.10€ par habitant : les conseillers valident cette demande

Vézelay s'enflamme : Considérant que cette association présente quelques problèmes , les conseillers décident de ne pas attribuer cette subvention.

• Informations diverses

- Compte-rendu Budget C.C.A.V.M.

Ce budget peut être étudié sur le site de la C.C.A.V.M.
-Rappel de la visite du patrimoine de la C.C.A.V.M.
-Rappel du recours par le maire de Tonnerre contre le PETR
-un groupe de mutualisation est formé entre communes de la CCAVM pour étudier
les différents domaines qui pourraient être mutualisés (travaux études etc...)

Informations travaux

- L'entreprise est venue constater les fuites dans la salle des fêtes: Des joints d'étanchéité sur les Velux ont été posés.
- Nettoyage château d'eau : Un devis a été demandé à la société Limpido (nettoyage de la moitié des château d'eau une année sur 2). La loi sur l'eau oblige à désinfecter les réservoirs tous les ans.
- Panneau publicitaire pour la salle des fêtes Le devis de Cécile Chaussier est accepté.

Yonne tour sports : sur demande d'André Villiers «Yonne tour sports «passera dans le village en juillet (en semaine) .Un rendez-vous est prévu avec Quarré les tombes qui a déjà réalisé cette manifestation nécessitant une grosse organisation. Il est envisageable d' associer les associations et les commerçants du village. Une réunion avec les associations est prévue le 13 mai à 17 h 30.

Don de Bernard Collin : pour un montant de 200.00€ suite au concert «Georges Brassens , il souhaite que cette somme soit utilisée pour l'achat d'une scène , un courrier de remerciement lui sera adressé.

- résumé du conseil municipal du 7 juin 2016 -

• Rentrée scolaire 2016-2017

M. Mandron Laurent, président du SIVOS des deux rivières donne le compte-rendu des différentes négociations ayant eu lieu depuis le mois de mars concernant la fermeture d'une classe à Blannay :

> L'inspectrice d'académie a expliqué que considérant la baisse de la démographie importante, la fermeture d'une classe à Blannay s'imposait (pas de cantine).

> Les membres du SIVOS se sont penchés sur une réflexion à moyen terme: rapprochement avec Saint-Père et Vézelay (maternelle + crèche à Vézelay et répartition des classes entre les autres communes du SIVOS).

> Invitation de Saint-Père pour visiter les locaux de l'école de Saint-Père; M. Mandron n'est pas favorable à centraliser toutes les écoles à Saint-Père.

> Rencontre du personnel du SIVOS qui est maintenu dans son intégralité.

> Une réunion a eu lieu à la Sous-Préfecture le 31 mai ; le débat a été mené par l'Inspectrice d'académie. L'éducation nationale souhaite un pôle unique sur les critères suivants : clé de réussite pour les élèves-égalité pour tous les enfants.

> Conseil d'école le 2 juin avec les parents.

> Prévision pour la rentrée scolaire 2016-2017 : les CP remontent à Montillot (12 maternelles et 10 CP). les 4 autres classes seront à Givry : Une organisation rapide doit être prévue pour la rentrée avec réinstallation d'un dortoir dans l'actuelle école de Montillot.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour conserver le SIVOS et pour valider les travaux dans l'école.

• Point sur l'O.G.S.

M. le Maire donnera une information sur ce dossier à chaque conseil municipal considérant l'état d'avancement du projet .

Les derniers travaux portent sur la réalisation d'un document avec trois axes d'orientation :

- Gestion durable des lieux et plan de gestion Unesco pour préserver restaurer et valoriser les patrimoines.
- Valoriser les qualités paysagères pour préserver le dialogue entre la commune et son écrin.
- Amélioration de la qualité de la visite et de l'accueil, découverte du territoire autrement.

Une réunion aura lieu vendredi 10 juin pour prioriser les actions et effectuer un chiffrage afin de remonter le projet dans les services de l'état pour validation.

Monsieur le Maire donne confirmation de la marche du 16 octobre avec exposition sur l'O.G.S. à l'arrivée.

A l'échelle du village 4 priorités ont été dégagées :

- relancer l'activité sur les fruits rouges avec appel à projet dossier à déposer avant le 30 juin
- restauration meurgers et cabane de vigne
- signalétique
- lavoir de Vaudonjon avec coin pique-nique

• P.E.T.R. (Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux)

La cour d'appel de Paris n'a pas encore rendu son jugement sur la décision du Tribunal administratif de Dijon qui a rendu caduc le PETR du grand Avallonnais suite à l'action menée par l'ex syndicat mixte du pays Tonnerrois ; le personnel est reconduit par la CCAVM jusqu'au 31 décembre 2016 ; un PETR 2 est envisagé pour la rentrée afin que les subventions privées et publiques 2016 ne soient pas perdues. Certaines associations ne subsistent que grâce à cette structure : club informatique, Scène Faramine etc...

• S.C.O.T. et P.L.U.I.

Afin de continuer l'élaboration du dossier SCOT des réunions sont prévues avec les agriculteurs ,les commerçants et les entreprises. Une information sera faite à la population.

• Logement de la poste

Mme Prevost donne connaissance de l'avancement de ce dossier :

> L'allocation de la CAF est bloquée depuis le départ de Mme Le Gallic ; la commune ne devrait donc percevoir que deux mois de loyers. L'accord du locataire pour visiter l'appartement doit être obtenu dans le cadre d'une nouvelle visite avec le PACT et la CAF.

> Loyers non payés : M. Popot doit des impayés de loyer. Les conseillers donnent leur accord pour que son dossier soit transmis à maître Pyrdziak, huissier de justice à Avallon.

• Logement de l'école

Trois devis ont été présentés; une demande d'information supplémentaire est demandée sur le devis de M. Lairot pour lequel le conseil municipal est favorable dans son ensemble.

Une candidature écrite pour la location du logement a été reçue ; un accusé de réception lui sera fait et réponse définitive donnée courant juillet.

• Travaux voirie et busage des fossés

Après la lecture du courrier de M. Guttin il est décidé de curer le fossé sur 300 m après le chemin de remembrement afin d'éviter le débordement des eaux pluviales.

M. Amores donne le compte-rendu des travaux effectués par l'entreprise Millot :

- nettoyage du bac de dégraissage de la salle des fêtes
- débouchage du tout-à l'égout à l'angle de rue du puits Martin et de la rue des vergers (objets trouvés : plats en terre, mug , lingettes, objets qu'il est évidemment interdit de déposer).

• Yonne Tour sports

Cette manifestation aura lieu 11 juillet. La visite du service technique du Conseil Départemental a eu lieu ; 400 à 500 enfants sont attendus avec une quinzaine de jeux (tyrorilienne, quad...) 50 personnes pour l'encadrement seront présentes Une logistique importante est à mettre en place. Le personnel communal sera présent afin de réceptionner les animateurs et le public. Appel sera fait aux associations et aux commerçants souhaitant participer à cette journée. Une large publicité sera diffusée.

• Compte-rendu de la réunion des associations de Montillot

Le planning des manifestations des associations est pris en compte et lu aux conseillers présents.

Mme Prevost informe les conseillers du suivi du dossier du Forum des associations du Vézelien qui aura lieu le 10 septembre.

Une rétrospective sur l'histoire de Montillot pourrait être mis en place à la fin de l'année.

• Informations diverses

- Lecture est donnée de la lettre de remerciement du club de foot pour la coupe offerte lors du tournoi Henocq
- Une information sur les nouvelles dispositions de la collecte des déchets au 15 juin sera faite à la population.
- Les communes de Bois d'Arcy, Merry-sur-Yonne et Arcy-sur-Cure intégreront la communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan le 1er janvier 2017.

Info' Mairie

Inscription transports scolaires année scolaire 2016-2017

Vous pouvez effectuer votre inscription sur le site du conseil départemental de l'Yonne :
http://www.lyonne.com/Sports-et-Jeunesse/Transports-scolaires

› Vous demandez pour la **première fois** un titre de transport, cliquez sur Première demande.

› **Vous avez déjà un titre.** Cliquer sur Reconduction. Votre identifiant est le numéro de dossier inscrit sur votre carte de transport et votre mot de passe est celui que vous avez reçu ou changé lors de votre dernière inscription.

› Vous souhaitez connaître **l'avancement de votre dossier,** cliquer sur Suivi en ligne.

› ATTENTION : Dans le cas d'une garde alternée, seul le premier parent qui réalise l'inscription sera facturé pour la totalité de l'année scolaire.

Location de la salle polyvalente

Cette année, grâce à des efforts de promotion qui se sont avérés fructueux (criquet flyers office de tourisme), la salle a été louée pour 5 mariages et plusieurs autres fêtes de famille, vous pourrez admirer la jolie décoration du dernier mariage sur la photo ci-dessous.

Expo-photos

A vos mémoires

La commission des fêtes vous propose d'organiser en fin d'année une exposition de photos anciennes de la vie et de l'histoire de Montillot.
Si vous possédez des clichés ou des documents , pouvez vous nous les faire parvenir **avant le 15 septembre** ou contacter Mme Lechevallier au 03 86 32 38 85. Nous comptons sur votre participation pour faire revivre l'histoire de votre village.

Site internet

Montillot.fr est de nouveau en ligne mais toujours en phase d'élaboration grâce aux conseils et au travail d'Arnaud Bohelay. Nous espérons le développer rapidement afin de le rendre plus attractif ; si vous avez des idées n'hésitez pas à nous contacter.

Les moustiques tigres

En France, la progression s'accélère en métropole :
> 20 départements en vigilance rouge,
> 21 départements en vigilance orange dont l'Yonne,
> 28 départements sous veille entomologique.

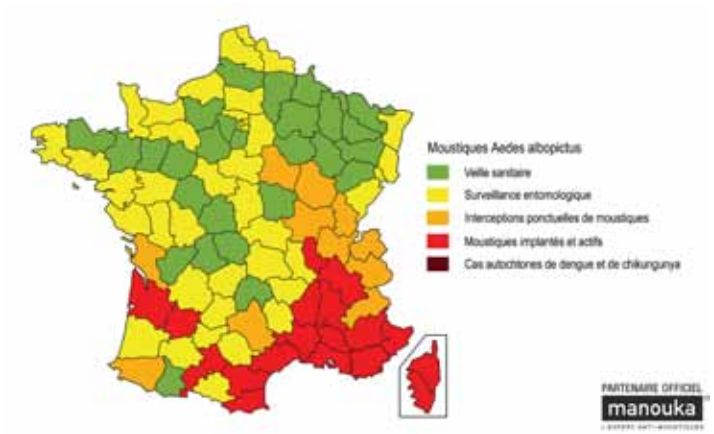

La plateforme web Vigilance moustiques alerte sur l'accélération significative de la progression du moustique tigre en métropole, et sur la nécessité d'amplifier l'appel à la vigilance citoyenne dans les départements en vigilance orange.
Une animation vidéo est disponible sur le site www.vigilance-moustiques.com

Comme chaque année, la direction générale de la santé a lancé le 1er mai le plan national anti-dissémination contre la dengue et le chikungunya et a concentré sa communication sur les 20 départements où le moustique tigre est déclaré « implanté et actif » (signalés en rouge sur la carte actualisée vigilance moustiques 2015).
Mais cette année, le dispositif s'intensifie notablement, face à une progression du moustique qui s'accélère. Et au-delà des 20 départements signalés en rouge, le plan anti-dissémination a étendu son dispositif de veille entomologique (réservé à l'étude de zones sensibles) à 49 départements, ce qui porte à 69 départements, la couverture du plan anti-dissémination contre la dengue et du chikungunya. cette veille a été confié à différentes EID (Ententes Départementales de Démoustication): EID Méditerranée, EID Atlantique EID Rhône Alpes, l'Agence Régionale de Santé en Corse, et 2 associations d'entomologistes en Alsace (SLM 67 et les Brigades vertes du Haut-Rhin).

D.P.

«NON» aux Démarchages téléphoniques

La liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel est ouverte

Il est désormais possible de s'inscrire sur Bloctel, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique mise en place par le Gouvernement, suite à la loi Consommation.

Les consommateurs peuvent dès aujourd'hui inscrire leurs numéros de téléphone, fixe ou portable sur Bloctel, la nouvelle liste contre le démarchage téléphonique. L'objectif de ce dispositif, issu de la loi Consommation du 17 mars 2014, est de mieux encadrer le démarchage téléphonique afin de protéger les consommateurs des pratiques abusives.

Les entreprises de prospection commerciale téléphonique devront consulter cette liste, et le démarchage des consommateurs qui s'y sont inscrits est désormais interdit.
Bloctel est un service simple d'accès et totalement gratuit pour les consommateurs. L'inscription se fait en quelques clics sur le site www.bloctel.gouv.fr. Elle doit ensuite être confirmée par courriel.

Appel au civisme

Nous demandons aux propriétaires de chiens de bien vouloir les promener en laisse. Nos amis les bêtes n'ont beau pas être méchants, l'effet de surprise peut-être dangereux et une administrée de la commune en a fait récemment la douloureuse expérience puisqu'elle s'est retrouvée à terre et fortement commotionnée. Plus de peur que de mal mais le résultat était spectaculaire….Pourtant le chien en question n'est pas méchant mais les personnes âgées ou les enfants sont fragiles face à ces rencontres.
Merci pour votre compréhension et votre civisme.

F.P.

La page de l'Histoire de Montillot

Chapitre 7

Au fil du premier millénaire … des "villas" aux "villages"

Il semble que l'Avallonnais, avec son réseau serré de routes, se soit prêté à une colonisation rapide : les Gaulois ont vite abandonné leur langue, leur religion, leurs coutumes, pour s'adapter au style de vie des Romains qui se sont mêlés à la population locale.

Ainsi, des constructions plus ou moins importantes et luxueuses selon la richesse de leurs propriétaires, ont progressivement remplacé les huttes en bois. Ce sont des « villas », du nom latin désignant un domaine foncier comportant des bâtiments d'exploitation agricole et d'habitation, construits en pierre.

Bien des siècles plus tard, par la culture des terres, -les charrues mettant à jour les fondations d'anciennes constructions-, puis grâce à des recherches archéologiques systématiques au 19ème siècle, on a pu situer les « villas » et reconstituer les activités de leurs habitants.

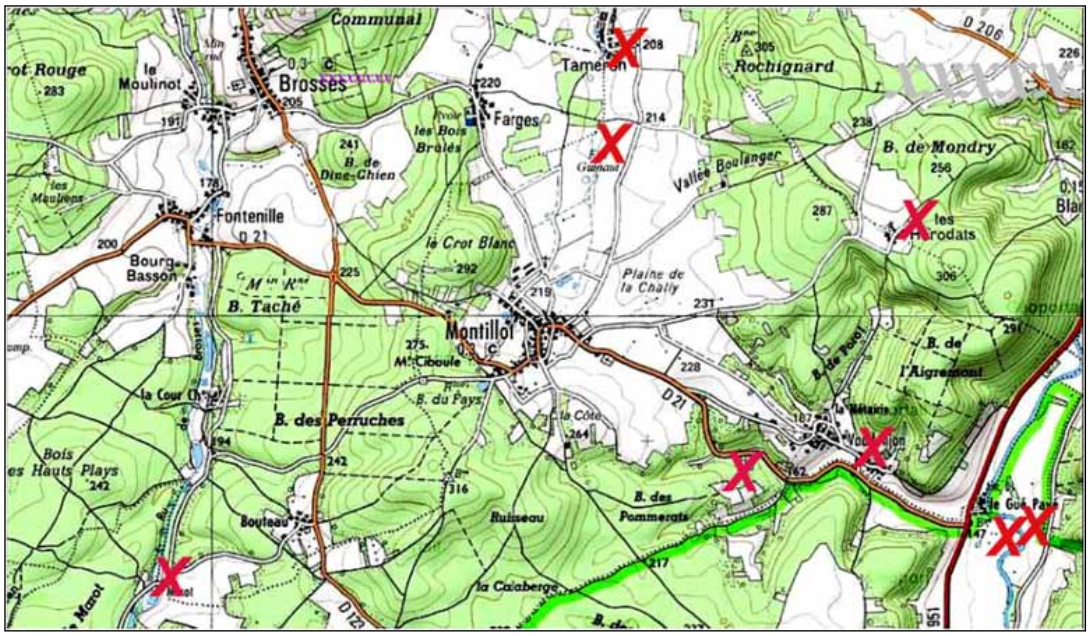

Dans une conférence publiée en 1926 par la Société d'Etudes d'Avallon, l'abbé PARAT nous a appris qu'il avait relevé les vestiges d'environ 300 villas dans l'Avallonnais, dont 40 dans le seul canton de Vézelay. Sur le territoire de la commune de **Montillot,** il les a repérées selon leur lieudit …Linières, Saulces, Fontaine Guinant, Tameron, Hérodats, Vaux Donjon, Champ des Eglises (la plus grande, couvrant plus de 2 ha près du Gué Pavé, rive gauche de la Cure), Marnay-rive droite, Marot…

Les objets récupérés sont très divers : pierres, briques, tuiles à rebords, poteries, médailles, sculptures, monnaies…

Notons aussi dans la région, des centres d'exploitation du minerai de fer : les pierres brunes étaient concassées, mélangées au charbon de bois, et fondues dans des trous d'argile servant de fours. Celui des « Ferrières », près de Vézelay, était le plus important, mais on a trouvé aussi des tas de scories, des « ferriers » près de Marot.

Jusqu'au 4ème siècle, les agglomérations étaient peu nombreuses ; la construction de villes, encouragée par les Romains pour en faire des lieux de pouvoir, a été entreprise près des nœuds routiers : on cite les futures cités d'Autun, Auxerre er Sens…

Dans nos campagnes, les paysans ont amélioré leurs méthodes, ajoutant un socle en fer à leur charrue, utilisant des engrais verts, moissonnant avec des véhicules tirés ou poussés par des bœufs, cultivant la vigne…

Mais au 5ème siècle, l'empire romain s'effondre sous les assauts des peuplades « barbares » venues de l'Est, les villas romaines sont pillées et détruites et leurs habitants souvent massacrés.

De nouveaux royaumes sont fondés sur l'ancienne Gaule par les envahisseurs « Germains » : les Francs – avec Clovis -, les Burgondes, dont les terres vont de Langres à la Provence…

Du 4ème au 7ème siècles, on assiste à une nette mutation de l'habitat rural : apparaissent des constructions de type germanique, de grandes dimensions, avec des greniers sur poteaux, regroupant plusieurs familles qui organisent une vie communautaire, ainsi que leur défense autour de l'église. Ainsi fut inventé un nouveau groupement d'individus,… **le village…**

André Buet

Le nouveau guide du tri des déchets ménagers

Tournée des Zalzaros

Les Zalzaros ont repris leur spectacle équestre itinérant.
Venez partager la magie de leur spectacle :

> Moulin de Vanneau - 3 et 5 août
> Château de Saint Fargeau - 9 et 10 août
> Saint Amand en Puisaye - 14 et 15 août
> Sancerre - 22 et 23 août (à confirmer)
> Nevers - 26, 27, 28 août
> Moulins - 3 et 4 septembre
> Chalons sur Saône - 10 et 11 septembre
> Brazey en Plaine - 17 et 18 septembre
> Dijon (à confirmer) - 21, 23, 24, 26 septembre
> Vitteaux (à confirmer) - 1 et 2 octobre
> Montillot - 9 octobre

Rappel : St Vincent à Vézelay

La Saint-Vincent départementale aura lieu le 15 janvier 2017 à Vézelay .Les bénévoles sont sur le pied de guerre pour cette belle fête du vin et sont recherchés par les organisateurs.
Le repas du samedi soir aura lieu à la salle des fêtes de Montillot.

A vos agendas !!! à Montillot...

. Septembre

- 10 septembre de 10h à 17h
Forum des associations du Vézelien
Salle des Fêtes de Montillot
Commune de MONTILLOT

. Octobre

- Fin octobre : Fête du cidre et de la pomme
Comité des fêtes

. Décembre

- 4 décembre : Repas des anciens
Comité des fêtes et Commune de MONTILLOT

Communiqué de l'archevêché

La commune relève de la Paroisse Saint-Potentien dont le curé est M. L'abbé Joseph Nadlonek selon le dernier découpage géographique qui réparti les 455 communes du département en 31 paroisses.

état civil

Naissance

Lucas Denis GUIOD
né le 23 juillet 2016

Décès

Pierre LEQUERREC
décédé le 6 juillet 2016
Huguette YAHER
décédée le 22 juillet 2016

Une info, une manifestation à communiquer ? N'hésitez pas à contacter la mairie.

Les informations sont diffusées dans le journal après validation de la commission municipale «Communication».
Directeur de Publication : Pierre Diaz / Chargée de commission : Elodie Dubois / Rédacteurs : Claudie Amorès, Pierre Diaz, Fabienne Pechery, André Buet, / Comité de relecture : Fabienne Pechery , Claudie Amorès, Cindy Champagnat ,Cécile Chaussier